

Réponses à Ivan Segré

Vivian Petit

En réponse aux discours désignant l'antisionisme comme une forme réinventée d'antisémitisme, et dans un souci de m'opposer aux discours antisémites imaginant un complot mondial du « sionisme et de l'oligarchie », j'ai, dans un article récent intitulé « Contre le sionisme », publié sur le blog Solitudes Intangibles¹ et relayé ensuite par le site de l'UJFP², souhaité définir précisément le sionisme, et les raisons de s'y opposer. Face à ceux qui affirment qu'on peut être solidaire des Palestiniens sans être antisioniste, l'objectif était de démontrer qu'une partie de leurs revendications, et les droits qui leurs sont reconnus, entrent en contradiction avec tout ou partie des politiques menées au nom du sionisme.

Dans la dernière partie de l'article, je critiquais enfin des intellectuels et militants de gauche, pourtant sincèrement solidaires des Palestiniens et engagés contre l'occupation de la Cisjordanie et le blocus de Gaza, qui, parce qu'ils restent attachés à une vision mythifiée du sionisme, s'avèrent incapables de reconnaître l'inégalité en droit portée par l'idée un État juif, de militer pour le droit au retour des Palestiniens ou de considérer que boycotter et sanctionner l'État israélien tant qu'il mène une politique coloniale et inégalitaire constitue un moyen d'agir pour l'égalité.

Parmi ces intellectuels et militants de gauche, Ivan Segré (qui préfère se définir comme « marxiste et progressiste »), visiblement mécontent d'avoir été cité et critiqué pour sa sous-estimation des inégalités portées par le sionisme réellement existant ainsi que pour son opposition à la campagne BDS, estime que cet article relève d'un « combat sans pitié, sans méthode et sans loi »³. Je considère quant à moi que la critique n'est pas forcément une attaque et qu'une personne avec qui on est en désaccord ne constitue pas toujours un ennemi. Les intellectuels et militants cités et critiqués dans mon article le sont en raison de leurs positions et de ce que celles-ci illustrent, et il ne s'agit évidemment pas de dresser une liste d'infréquentables (et quand bien même le ferais-je, celle-ci n'aurait, évidemment et heureusement, que peu d'impact), ni de considérer Ivan Segré comme un ennemi.

Dans sa réponse à mon article, Ivan Segré me pose une série de questions. Si certaines sont uniquement rhétoriques, d'autres sont liées à des analyses politiques, et peuvent alimenter le débat et la réflexion des lecteurs qui s'intéressent à la situation en

1 Petit Vivian, « Contre le sionisme », *solitudesintangibles.fr*, 2019, <http://solitudesintangibles.fr/contre-le-sionisme-vivian-petit/>

2 Petit Vivian, « Contre le sionisme », *ujfp.org*, 2019, <https://www.ujfp.org/spip.php?article7046>

3 Segré Ivan, « Les antisionistes et leurs ennemis » , *solitudesintangibles.fr*, 2019, <http://solitudesintangibles.fr/les-antisionistes-et-leurs-ennemis-ivan-segre/>

Israël/Palestine, ou qui se questionnent sur les moyens d'agir pour la décolonisation. Les questions posées par Segré concernent essentiellement les raisons de l'opposition à la « solution à deux États », les modalités de l'institution d'un État commun, et les moyens d'y parvenir. Je tâche donc d'y répondre.

A propos de la « solution à deux États », Ivan Segré me demande pourquoi celle-ci serait à la fois raciste dans son principe, et inapplicable en pratique. Noam Chomsky, Shlomo Sand, Norman G. Finkelstein et Uri Avnery sont « attachés à l'existence d'un État peuplé par une majorité de juifs dans les frontières de 1967 », selon les mots d'Ivan Segré. Cette solution est raciste, selon Haidar Eid, représentant de la campagne BDS à Gaza, cité dans mon article, et aussi selon moi, parce qu'elle est à la fois inégalitaire et séparatiste. Rappelons qu'aujourd'hui, environ 6,5 millions de Palestiniens et 6,5 millions d'Israéliens vivent entre la Mer et le Jourdain, mais que l'État d'Israël couvre 78% de ce territoire, quand les « territoires palestiniens » n'en représentent que 22%. Souvent, les partisans de la « solution à deux États » affirment, comme Shlomo Sand, que le droit au retour des Palestiniens ne saurait se réaliser dans les villes et les villages dont ils ont été expulsés, situés maintenant à l'intérieur de l'État d'Israël, mais seulement à l'intérieur des « territoires palestiniens », pourtant déjà surpeuplés, afin de garantir la préservation d'une majorité juive en Israël. Je considère quant à moi que défendre la création d'État-nations sur des bases ethniques et soumettre la réalisation des droits à l'origine des individus, en raison d'équilibres démographiques qu'il faudrait préserver (parce qu'on perçoit la présence des autochtones comme une menace), c'est mener une politique raciste.

Sans être un partisan de cette « solution à deux États », Ivan Segré considère que celle-ci relève souvent d'une prise de position « pragmatique ». Pourtant, comme je l'écris dans mon article, cette solution « a été rendue impossible par l'expansionnisme israélien, par l'implantation de colonies, par l'occupation et la segmentation du territoire palestinien, par la rupture de toute continuité territoriale au sein des territoires palestiniens ». Lorsqu'il affirme que la présence de 500 000 colons israéliens en Cisjordanie ne saurait rendre impossible la mise en place d'un État palestinien, que ces Israéliens pourraient soit devenir citoyens d'un État de Palestine, soit retourner en Israël, Segré oublie les modalités et les raisons de la présence de ces Israéliens. Ceux-ci ne sont pas simplement des Juifs vivant en Palestine, mais des colons israéliens, dont Israël favorise la présence, encadrée militairement, pour annexer de larges pans du territoire palestinien, aujourd'hui réduit à portion congrue. Aussi, lorsqu'on se souvient des difficultés avec lesquelles le gouvernement israélien a, en 2004, expulsé 8 000 colons israéliens de Gaza (aussitôt relogés dans des colonies de Cisjordanie), on est tenté de se demander comment Ivan Segré, qui est opposé à la lutte armée comme au boycott d'Israël, pense qu'on pourrait, autrement qu'en comptant sur la bonne volonté de la puissance occupante, parvenir à la décolonisation de la Cisjordanie dans le cadre de la mise en place de la « solution à deux États ».

Segré considère que « mieux vaut, en termes de rapport de force, porter les deux

perspectives, celle de deux États et celle d'un État binational ». Je considère quant à moi qu'il est primordial de comprendre le but de la colonisation israélienne, qui est moins de conquérir quelques territoires supplémentaires que d'empêcher toute continuité territoriale, de fragmenter le territoire palestinien, de prolonger sa gestion militaire pour réprimer les luttes qui s'y mènent et empêcher toute forme d'autonomie. Face à cette situation, j'estime qu'il vaut mieux partir des luttes concrètes menées contre la politique israélienne et réfléchir aux formes du soutien que nous pouvons y apporter. Et force est de constater que, depuis plus de deux décennies, la croyance dans un « processus de paix » en passe d'aboutir dans la réalisation d'une « solution à deux États » est l'argument pour voir les luttes comme des obstacles. Dans une vision où il n'y aurait plus un État colonial à sanctionner, des luttes à mener ou à soutenir contre l'occupation militaire et pour l'égalité en Israël/Palestine, mais des institutions à mettre en place, le boycott s'opposerait aux négociations, les manifestations, les émeutes et les grèves feraient reculer le processus de paix, et l'Autorité Palestinienne aurait même peut-être raison de réprimer les contestations main dans la main avec l'armée israélienne. Le fait que les financements versés par l'Union Européenne et les États-Unis à l'Autorité Palestinienne, considérée jadis comme un embryon d'autonomie en vue de la réalisation de l'indépendance, ont augmenté à partir de 2001, dans le contexte de la seconde intifada et de sa répression, au moment même où il devenait clair qu'il n'y aurait pas d'État palestinien, en dit long sur les raisons de la perpétuation des mythes du « processus de paix » et de la « solution à deux États ».

Certes, Ivan Segré affirme sa préférence pour la réalisation d'Un État binational israélo-palestinien. Nous n'y mettons cependant pas le même contenu, et ne sommes pas tout à fait guidés par les mêmes conceptions. Comme Eric Hazan, auteur avec Eyal Siyvan du livre *Un État commun entre le Jourdain et la mer*⁴, et probablement comme Ivan Segré, je m'intéresse plus aux formes de la vie qu'à celles des institutions. Pour cette raison, il arrive d'ailleurs parfois à Eric Hazan de parler d'un pays commun, plutôt que d'un État commun, qui n'en serait qu'une modalité ou un prétexte.

L'argument central de mon précédent article est que toutes les politiques menées au nom du sionisme s'opposent à la réalisation des droits des Palestiniens et à l'émancipation. Et force est de constater que, pour Ivan Segré, la réalisation d'un État binational israélo-palestinien n'est qu'un des prolongements possibles du projet sioniste, et non son dépassement en vue de l'égalité. Cela est particulièrement révélateur lorsqu'en réponse au fait que je précise qu'il ne s'agit pas de « remettre en cause ni la présence juive au Proche-Orient, ni de demander aux Israéliens de quitter le pays où ils vivent », Ivan Segré suppose que je souhaiterais cependant faire des Israéliens une « minorité soumise » au sein d'une « Palestine arabe ».

Pour ce qui est de la question numérique, dans la mesure où il y a actuellement aujourd'hui autant d'Israéliens que de Palestiniens en Israël/Palestine, et que nombre

4 Hazan Éric & Siyvan Eyal, *Un État commun entre le Jourdain et la mer*, La Fabrique, 2012.

des Palestiniens réfugiés de part le monde souhaitent voir reconnu leur droit au retour, il serait fort probable que les Palestiniens soient plus nombreux que les Israéliens si un État binational voyait le jour et reconnaissait les droits des Palestiniens, dont le droit au retour. Je me demande seulement en quoi, aux yeux d'Ivan Segré, cela constituerait un problème, et en quoi vivre avec ou aux côtés d'une majorité de Palestiniens ferait des Israéliens une « minorité soumise ».

Par ailleurs, je précise que, malgré les procès d'intention d'Ivan Segré, je ne suis pas un partisan du nationalisme, et qu'il ne trouvera dans mes écrits ni une exaltation d'une nation palestinienne, ni de référence à une prétendue nature arabe de la terre de Palestine. Je tiens par ailleurs à faire remarquer que, dans le cadre d'un dépassement des États-nations, souhaitable en Palestine comme ailleurs, la population numériquement minoritaire ne serait pas forcément considérée comme exogène, ni dominée pour cela. Lorsqu'il affirme que les Israéliens risqueraient de devenir une « minorité soumise » aux Palestiniens si ces derniers étaient majoritaires dans un pays commun, Segré reprend à son compte l'obsession israélienne pour la démographie, et la perception coloniale des Palestiniens qui deviendraient une menace dès lors qu'ils ne seraient plus dominés par l'État juif. Pareil regard sur les autochtones n'est pas sans rappeler celui que portaient les blancs sur les noirs en Afrique du sud et les pieds noirs sur les Algériens.

Comme il tente de l'expliquer dans son livre *Les pingouins de l'universel*, ouvrage paru en 2017⁵, l'antisionisme est, pour Ivan Segré une forme de xénophobie, un rejet de l'étranger guidé par le mythe de l'autochtonie. Un slogan tel que « La Palestine aux Palestiniens » est pour lui autant condamnable que « La France aux Français ». Ivan Segré va même jusqu'à faire un parallèle entre l'opposition à la colonisation sioniste en Palestine et les discours de l'essayiste d'extrême-droite Renaud Camus à propos du « grand remplacement » en France⁶, oubliant un peu vite que si les thèses de Renaud Camus ne sont guidées que par des fantasmes racistes, des centaines de milliers de Palestiniens ont, effectivement, avant et après la création d'Israël, été expulsés par les sionistes, et qu'il y a effectivement eu substitution de populations dans un certain nombre de villes et de villages israéliens. Plus loin, ce sont les vagues d'immigrations en France qui sont mises sur le même plan que la colonisation de la Palestine en vue de la création d'Israël⁷. Segré oublie ici que la colonisation sioniste n'est pas seulement l'arrivée de réfugiés fuyant les persécutions antisémites. Le sionisme constitue aussi, comme Segré l'écrit lui-même dans son dernier opuscule, *Une étrange alliance - Islamophobie et judéophobie*, lorsqu'il s'agit de critiquer Oriana Fallacci et dénoncer l'amalgame entre juif et sioniste (faisant justement remarquer que les juifs orthodoxes vivant en Israël ne sont pour la majorité pas sionistes), « une souveraineté étatique juive

⁵ Segré Ivan, *Les pingouins de l'universel*, Lignes, 2017.

⁶ *Ibid.* p.133.

⁷ *Ibid.* p.151.

en Terre sainte », « étatique » étant souligné par l'auteur⁸.

Pour les Palestiniens, le sionisme signifie, au nom de l'édification d'une « souveraineté étatique juive en Terre sainte » les massacres, les expulsions, l'exil, la colonisation, l'occupation militaire ou le statut de sous-citoyen. De manière objective, le sionisme signifie a minima la mise en place d'un foyer national juif en Palestine, et, maintenant qu'Israël existe en prolongement de ce projet, la défense de l'existence de l'État d'Israël et de ses institutions. L'État israélien, qui se définit aujourd'hui comme « État-nation du peuple juif », dont les représentants sont obsédés par la démographie et le danger que constituerait la présence palestinienne, est le produit de dynamiques historiques et de l'histoire coloniale. Ainsi, quand Ivan Segré considère qu'on peut mener une politique égalitaire au sein du sionisme en étendant, aux Palestiniens le « droit au retour » des Juifs en Israël, on peut se demander s'il ne s'agit pas là de minorer le fait que l'immigration des sionistes en Palestine s'est faite en expulsant les Palestiniens, et que l'État d'Israël est, jusqu'à aujourd'hui, un État menant une politique coloniale au nom d'une vision ethnique.

On ne peut parler abstraitement d'une immigration juive en Palestine menée dans le cadre du projet sioniste, sans voir qu'elle a été colonisation et expulsion, et il est difficile de considérer que ce qui a créé l'injustice et l'inégalité serait un bon point de départ pour la construction de l'égalité. Les luttes des Palestiniens contre le colonialisme et pour l'égalité me semblent un meilleur point de départ que les réalisations sionistes, et il est regrettable qu'Ivan Segré ne s'y réfère jamais positivement dans ses textes écrits ces dernières années.

Si Ivan Segré dit « s'en tenir à une praxis égalitaire », sa défense de l'égalité reste toujours abstraite, ne s'appuie sur aucune opposition au sionisme en tant que projet colonial et inégalitaire, ni aucun soutien effectif aux campagnes et actions menées par des Palestiniens. Pire, dans son article intitulé « Israël : l'impossible boycott » et publié sur *Lundi matin*⁹, Segré affirme que les Arabes palestiniens qui ont la nationalité israélienne « composent une minorité ethnique disposant de droits formels égaux à ceux des citoyens juifs ». Cette affirmation est pourtant contredite par le fait que la quasi totalité des droits sociaux (bourses d'études, logements étudiants, allocations) sont soumis au fait d'avoir servi dans l'armée israélienne (service dont sont exemptés les Palestiniens), mais aussi par le fait que les villages Bédouins n'apparaissent pas sur les cartes et ne sont souvent alimentés ni en eau ni en électricité, ou encore par l'occupation militaire des villes et villages arabes situés en Israël, alors que les territoires peuplés majoritairement de Juifs israéliens sont simplement surveillés par la police.

Sa sous-estimation des inégalités réellement existantes depuis la création de l'État d'Israël, ou sa relative méconnaissance du sujet, pousse souvent Ivan Segré à diaboliser l'antisionisme, comme c'est le cas dans *Les pingouins de l'universel*. Pour Ivan

⁸ Segré Ivan, « Une étrange alliance : islamophobie et judéophobie », *lundi.am*, 2019,

<https://lundi.am/Une-etrange-alliance-Islamophobie-et-judeophobie>

⁹ Segré Ivan, « Israël : l'impossible boycott », *lundi.am*, 2016, <https://lundi.am/Israel-l-impossible-boycott>

Segré, caractériser le sionisme comme une entreprise coloniale, c'est avoir une définition fautive du colonialisme. Le colonialisme étant défini selon l'auteur par la conquête d'un territoire en vue de s'en approprier les richesses et/ou d'exploiter la force de travail indigène, le sionisme ne saurait en être un, puisque, d'une part la Palestine n'aurait pas de richesse, et d'autre part il n'y aurait pas d'exploitation de la force de travail.

En affirmant que la Palestine ne posséderait pas de richesse, Ivan Segré reprend à son compte la propagande sioniste du XIX^{ème} siècle, décrivant ce pays comme pauvre et peu peuplé. Il continue dans cette voie lorsqu'il affirme que l'arrivée de ces colons sionistes aurait contribué à « développer le pays au bénéfice de ses habitants »¹⁰, affirmation somme toute assez contestable lorsqu'on sait que les milices créées par ces colons sionistes ont, avant même la proclamation de l'État d'Israël, expulsé une partie des Palestiniens, qu'une partie de ces « habitants » sont maintenant des réfugiés vivant dans des camps, et que c'est dorénavant de l'eau de mer qui coule dans les robinets de Gaza en raison du pompage excessif de la nappe phréatique par Israël. Affirmer qu'il n'y avait aucun intérêt économique à la colonisation sioniste, c'est oublier que la Palestine est, depuis des siècles, une terre très fertile à l'agriculture florissante. C'est ne rien dire du mandat britannique sur la Palestine, dont il serait difficile de nier la nature coloniale, ni du lien entre cette colonisation et les intérêts géostratégiques au Moyen-Orient. C'est aussi mettre de côté le rôle d'Israël comme gendarme du pétrole et tête de pont de l'Occident au Moyen-Orient, et les tensions actuelles avec le Liban dans le Bassin levantin, à propos de l'accaparement des gisements de gaz et de pétrole. C'est enfin ne pas comprendre la place de la Palestine comme lieu d'expérimentation de nouvelles formes de contre-insurrection, qui est l'une des raisons du soutien occidental à Israël comme le montre le documentaire *The Lab*¹¹.

Segré insiste à de multiples reprises sur le fait que l'exploitation de la force de travail palestinienne n'étaient pas l'objectif, et que le but du sionisme était l'émancipation nationale juive et non l'exploitation des Palestiniens. Savoir si, dans la mesure où il a lieu, l'asservissement des Palestiniens ait été au début de la colonisation un objectif prédéterminé ou une réalité contingente liée au mépris dont ils ont fait l'objet me semble une question tout à fait secondaire. Par contre, on remarque qu'Ivan Segré ne dit rien de l'exploitation des Palestiniens dans les quelques kibboutzim où ils étaient acceptés (mais jamais aux postes de direction), ni de l'ouverture du marché du travail israélien aux travailleurs de Gaza qui eut lieu dans les années 1960, pour, en même temps, permettre au patronat israélien de bénéficier d'une main d'œuvre sous payée, et tenter de faire reculer les velléités indépendantistes des Palestiniens en les rendant dépendants de l'économie israélienne. Il ne dit rien non plus des Palestiniens de Cisjordanie travaillant pour des colons, ni de ceux qui ont construit le mur de l'occupation dans les territoires occupés. Pas plus qu'il ne mentionne le fait que les

10 Segré Ivan, *Les pingouins de l'universel*, Lignes, 2017, p.146.

11 Feldman Yotam, *The lab*, Gum Films, 2013.

emplois les plus éreintants et les plus mal payés ont souvent été occupés en Israël par des Palestiniens, avant de l'être aujourd'hui par des Africains et des Asiatiques.

Dans sa définition datée du colonialisme, Ivan Segré est incapable de comprendre ce qu'est un colonialisme de peuplement. Et lorsqu'il reconnaît que le sionisme peut s'apparenter à cette forme de colonialisme¹², c'est aussitôt pour émettre une nuance en affirmant que le colonialisme sioniste répond avant tout à un « impératif national », avant d'asséner que le sionisme n'est pas un « colonialisme ordinaire », dans la mesure où il n'exploiterait ni le territoire conquis ni la force de travail indigène. Nous n'en saurons pas plus à propos de ce que serait un « colonialisme ordinaire ».

S'il s'agit de remarquer qu'il y a à la fois des points communs et des différences avec telle ou telle autre situation coloniale pour *in fine* s'appuyer sur le fait qu'il n'y a jamais deux situations totalement identiques pour relativiser le caractère colonial de l'État d'Israël, il semble compliqué de ne pas trouver l'argument pernicieux. Les définitions comme les comparaisons doivent servir à percevoir les points communs et les différences et à penser les dynamiques historiques, pas à tout relativiser pour ne plus rien comprendre. Par exemple, le fait qu'Israël bombarde Gaza alors que le régime d'apartheid sud-africain n'a jamais eu recours à une telle méthode contre les bantoustans est une différence notable entre deux logiques de répression d'une population. Pourtant, cela ne signifie pas que le terme d'apartheid n'est pas utilisable pour penser les logiques de séparation et de discriminations menées par ces deux États. Nous constatons par ailleurs que si Ivan Segré insiste longuement sur le fait qu'Israël ne commet pas de génocide en Palestine, constat sur lequel nous sommes évidemment d'accord, il avance beaucoup moins d'arguments pour démontrer qu'Israël ne mènerait pas une politique d'apartheid sur l'ensemble de la Palestine historique (et non seulement dans les territoires occupés de Cisjordanie). Les discriminations légales en Israël, les lois pénales et les conditions de détention différenciées, l'existence de la détention administrative s'appliquant en pratique uniquement aux Palestiniens, l'existence d'un statut spécifique de « résident » pouvant être retiré aux Palestiniens de Jérusalem s'ils travaillent en Cisjordanie ou se marient avec une personne qui en est originaire, les expulsions des Bédouins, l'existence de routes séparées et de territoires interdits aux Palestiniens dans les territoires occupés, l'accaparement des matières premières comme le siège de Gaza, sont en effet des arguments sérieux pour conclure à l'existence d'une situation d'apartheid sur l'ensemble de la Palestine historique.

En plus de nier ou minimiser le caractère colonial et inégalitaire du sionisme, nous notons aussi qu'Ivan Segré, qui considère que la reconnaissance du « droit au retour » des Palestiniens pourrait se faire sans rupture avec le sionisme, ne reconnaît jamais explicitement le caractère raciste de la préoccupation selon laquelle les Juifs israéliens devraient rester une majorité. S'il admet dans *Les pingouins de l'universel* que

12 Segré Ivan, *Les pingouins de l'universel*, Lignes, 2017, p. 113.

l'idée qu'il existe un endroit où « les Juifs ne soient pas une minorité » est « l'argument sioniste, son axiome »¹³, et que celui-ci fut formulé dès 1946 par Golda Meir, ce n'est pas pour s'en distancier, ni pour faire le rapprochement entre ce principe d'une majorité juive et les expulsions des autochtones, et encore moins pour considérer que la négation du droit au retour des Palestiniens est liée à la volonté de préserver le caractère juif de l'État d'Israël.

Pire, quelques pages plus loin¹⁴, Segré explique les expulsions de Palestiniens par le fait que les États arabes ont déclenché la guerre en 1948. Je lui conseille de relire les ouvrages d'Ilan Pappé, qu'il cite pourtant à cette même page. Cela pourrait permettre à Ivan Segré de se rappeler que les expulsions et massacres de Palestiniens menés par les milices sionistes ont commencé avant la proclamation de l'État d'Israël et donc avant la guerre, mais aussi de constater l'existence d'un plan d'expulsion, nommé Plan Daleth, ou encore la mise sur pied d'un « Comité de transfert », rendant effectif le principe déjà affirmé avant la guerre par les autorités britanniques et les sionistes, selon lequel les juifs ne sauraient être minoritaires au sein de l'État d'Israël, quitte à ce que ce principe justifie des expulsions et déplacements de populations. Par ailleurs, la lecture d'autres ouvrages historiques pourrait être l'occasion pour Segré d'apprendre qu'Israël ne s'est jamais doté de frontière, et que ses fondateurs, notamment David Ben Gourion, assumaient, au minimum dès 1947, leurs volontés expansionnistes. Une fois ses lectures effectuées, peut-être cessera-t-il de véhiculer le mythe selon lequel l'expansionnisme israélien serait lié à « l'offensive des armées arabes contre Israël, qui a rendu dramatiquement sensible la nécessité de maîtrise militaire ». Nous tenons enfin à lui rappeler que si les sionistes ont gagné la guerre en 1948, cette victoire n'est pas celle d'une armée attaquée et encerclée de toutes parts, mais qu'elle est liée aux accord conclus préalablement avec l'Égypte (en échange de la gestion de la Bande de Gaza) et avec la Transjordanie (convenant que les combats ne concerneraient que le tracé de la frontière).

C'est probablement cette méconnaissance de la réalité historique et des inégalités présentes qui pousse Ivan Segré à renvoyer dos à dos occupants et occupés dans un article publié sur *Lundi matin* et pourtant intitulé « L'insurrection n'est pas un crime »¹⁵. Dans ce texte, Ivan Segré affirme qu'un soldat israélien tuant un Palestinien en territoire occupé, comme un Palestinien écrasant en voiture un Israélien, commettent tous deux des « crimes racistes ». Dans son interview pour *Hors Série*, il affirme que les Palestiniens qui attaquent des Israéliens au couteau sont « d'extrême-droite »¹⁶. En réponse à ma remarque selon laquelle considérer ces Palestiniens comme d'extrême-

13 *Ibid.* p. 85.

14 *Ibid.* p 92.

15 Segré Ivan, « L'insurrection n'est pas un crime », *lundi.am*, 2015, <https://lundi.am/L-insurrection-n-est-pas-un-crime>

16 Segré Ivan, « La réaction philosémite », *horsserie.net*, 2015, <https://www.hors-serie.net/Aux-Ressources/2015-11-21/La-reaction-philosemite-id121>

droite revient à imputer une idéologie plutôt qu'à tenter de comprendre la situation qui pousse à commettre un tel acte, Ivan Segré demande : « Mais comment qualifierait-il les auteurs des attaques que je décris dans ce texte, lui, Vivian Petit ? Et où les situerait-il dans l'éventail idéologique que j'ai ouvert ? A droite ? Au centre ? A gauche ? A l'extrême-gauche ? ».

Je lui réponds que la question n'est pas idéologique. On ne peut se réjouir d'un assassinat, ni du désespoir qui pousse à commettre un tel acte individuel au moment où les luttes collectives sont réprimées et affaiblies, mais on doit précisément l'expliquer par le désespoir et la faiblesse des luttes collectives, et non par l'idéologie. Quand Ivan Segré met au même niveau un soldat israélien qui abat un Palestinien et un Palestinien qui assassine un Israélien avec un couteau ou une voiture, je considère quant à moi qu'il y a le maintien de l'ordre dans un territoire occupé d'un côté et un acte de désespoir d'un colonisé de l'autre côté. Renvoyer dos à dos les actes de l'occupant et de l'occupé, qui seraient tous deux des crimes racistes et réductibles à cela, revient à dépolitiser la situation, pour mettre à égalité, dans un ciel des idées, des actes résultant d'une situation d'inégalité.

Aussi, contrairement à ce que dit Ivan Segré dans son article, le Palestinien qui s'en prend à des Israéliens ne s'en prend pas à des Juifs parce qu'ils sont Juifs, mais à des Israéliens parce qu'il considère que l'existence d'Israël et les modalités de la présence des Israéliens le privent de ses droits et d'une vie digne. Et aussi, parfois, parce qu'il sait qu'un tel acte le conduira à mourir sous les balles d'un soldat israélien, et que cette situation lui semble plus enviable que la survie dans les territoires occupés. Cet acte est donc explicable par la réalité matérielle, et non uniquement par l'idéologie réelle ou supposée. Je remarque que dans d'autres contextes, par exemple lorsqu'il faut s'opposer à l'islamophobie d'Oriana Fallaci, Segré n'a aucun problème pour rappeler que le « terrorisme islamiste » est à la fois « un dévoiement de l'Islam » et « une réaction criminelle à un ensemble de questions notamment sociales, économiques et politiques », et non « l'expression aboutie d'une religion dont le contenu dogmatique véhicule un obscurantisme barbare et monocorde depuis son apparition au VII^e siècle de l'ère commune jusqu'à nos jours »¹⁷. Je laisse à Ivan Segré le soin de nous expliquer pourquoi, dès lors qu'il s'agit d'Israéliens et de Palestiniens, les actes ne seraient explicables que par l'idéologie des uns ou par celle des autres. Comme souvent dans ses écrits à propos de la Palestine, Segré se borne à agir comme un rhéteur, quitte à se perdre dans des axiomes qui contredisent la réalité matérielle. Il en est de même quand, se concentrant sur les principes aux dépens de la réalité historique, Segré ne voit pas comment le « retour » des uns s'est fait sur l'expulsions des autres.

C'est cette même abstraction, cette même mise sur le même plan de situations qui n'ont pas grand chose à voir, qui le pousse à me demander si je suis bien favorable au « droit au retour » des Juifs en Israël/Palestine, autant qu'à celui des Palestiniens.

¹⁷ Segré Ivan, « Une étrange alliance : islamophobie et judéophobie », *lundi.am*, 2019, <https://lundi.am/Une-etrange-alliance-Islamophobie-et-judeophobie>

Pour lui répondre clairement, je refuse cette mise en équivalence qui n'existe que dans le ciel des idées. Sauf à se référer au mythe religieux des Juifs chassés de Jérusalem par le pouvoir romain, les Juifs ne sont pas les descendants des Hébreux, et s'il l'on peut y aller, on ne « retourne » pas à un endroit dont on ne vient pas. Je ne considère pas que le « retour » de personnes à un endroit dont elles ne sont pas issues, pour des raisons dont je ne discute pas la légitimité, soit à mettre en équivalence avec le retour de personnes expulsées de leur pays et entassées dans des camps de réfugiés. Par ailleurs, je me demande si Ivan Segré, qui se revendique de l'égalité, connaît dans le monde un exemple de revendication similaire à celle d'avoir des droits sur une terre parce que des ancêtres mythiques y auraient vécu il y a deux mille ans.

Enfin, je trouve spécieux, et souvent antisémite lorsqu'il provient de non-Juifs, l'amalgame entre « Juif » et « Israël ». J'ai par exemple été choqué que lors d'une manifestation de Gilets jaunes, Alain Finkielkraut, intellectuel juif et conservateur, ne soit pas seulement qualifié de raciste, de bourgeois ou de réactionnaire, mais se soit vu ordonner de « retourner à Tel Aviv ». Je sais qu'on ne sommera jamais un néo-conservateur qui a soutenu la guerre en Irak de « retourner à Washington ». Une partie des invectives à l'encontre d'Alain Finkielkraut n'étaient, à ce moment, pas seulement une réaction liée à ses positions islamophobes et hostiles au mouvement social, mais une attaque portant sur ces origines, ou plutôt sur les fantasmes au sujet de ses origines : le fait que tout Juif serait lié à Israël.

Cela dit, il me semble que l'avis d'Ivan Segré comme le mien auraient peu de conséquences sur le cours des événements et la nature de ce que serait une révolution en Israël/Palestine qui, seule, pourrait aboutir à l'établissement d'un État binational. Je considère que le rôle de ceux qui souhaitent oeuvrer à l'égalité dans cette partie du monde est moins de se perdre dans l'abstraction des programmes politiques que de soutenir avec nos moyens les luttes des Palestiniens. C'est l'un des objectifs de la campagne pour les Boycotts, Désinvestissements et Sanctions à l'égard d'Israël. Le soutien à la campagne BDS ne se limite pas à un appel au boycott des produits israéliens. Des actions sont aussi menées à l'international contre des entreprises participant à l'occupation et la colonisation de la Palestine. Les sabotages menés en 2008-2009 dans des usines d'armements de Grande-Bretagne pour protester contre l'opération plomb durci en fournissent un exemple. Le blocage des cargos israéliens en Amérique du nord, pendant le massacre de l'été 2014, en constitue un autre. La campagne « Block the factory », ciblant partout dans le monde les usines d'Elbits System, entreprise israélienne d'armement, est une autre mise en application de la campagne BDS.

Chaque personne solidaire des Palestiniens participant à des blocages d'infrastructures commerciales, industrielles ou militaires liées à l'État d'Israël peut ainsi, si elle n'en n'était pas préalablement convaincue, constater que contrairement à ce que disent les antisémites, il n'y a pas de « complot sioniste mondial », ni de « France des droits de l'homme effrayée par le lobby juif ». Il y a au contraire un ensemble

d'entreprises, d'institutions et d'États qui tirent profit de la colonisation et des massacres perpétrés par l'armée israélienne.

Pour autant, malgré l'absurdité consistant à mettre au même niveau d'une part la question du retour de personnes chassées de leur terre et leurs descendants qui sont nés dans des camps de réfugiés, et d'autre part l'immigration juive en Israël, je n'ai aucune raison de m'opposer à celle-ci, n'aimant ni les polices aux frontières ni les douaniers, et n'ayant pas à juger des multiples raisons (culturelles, religieuses, affectives, politiques ou liées à un sentiment d'insécurité) qui peuvent pousser des Juifs à migrer. Et pour être encore plus clair, je trouve souvent suspect le moralisme de certains, qui préfèrent reprocher à des Juifs français d'aller vivre en Israël, sans s'interroger sur les raisons, et parmi celles-ci, probablement le sentiment d'insécurité lié à l'antisémitisme en France, qui peuvent les y pousser.

Enfin, Ivan Segré me demande, à propos des campagnes menées par les organisations palestiniennes, « quelles sont donc ces « revendications » et ces « droits » que Vivian Petit, lui, n'a pas oubliés, à la différence des prétendus militants progressistes qu'il a passés en revue ? ». Elles figurent sur les documents édités par les Palestiniens du Boycott National Committee, et sur ses relais des différentes campagnes BDS dans le monde : l'égalité entre Israéliens et Palestiniens, la fin de l'occupation, de la colonisation et du blocus de Gaza, la reconnaissance du droit au retour des réfugiés palestiniens et de leurs descendants.

S'opposant à cette campagne BDS menée contre Israël, Segré « préconise la cohérence et l'honnêteté et s'efforce de militer pour une praxis créative et égalitaire » à l'échelle du Moyen-Orient, considérant qu'on ne peut boycotter Israël sans faire de même pour tous les régimes autoritaires de la région qui surexploitent les travailleurs immigrés ou mènent une guerre contre leurs populations. S'il est libre de continuer comme il l'entend son travail de logicien et d'en appeler à la cohérence de x ou y, il est pour le moins étonnant de le voir utiliser le terme « praxis » en ne lui donnant aucun contenu, en ne partant d'aucune lutte concrète, et en allant même jusqu'à utiliser l'absence de lutte globale à l'échelle du Moyen-Orient pour ne pas soutenir une campagne pour l'égalité en Israël/Palestine.

Segré m'accuse d'affirmer, en tant que supposé « porte-parole des antisionistes » qu' « il importe de concentrer nos forces sur le cas israélien ». Rien n'est plus faux, et cela est même spécifié dans l'article auquel il répond, lorsque je prends soin de préciser qu' « il y a bien sûr beaucoup à dire sur le fait qu'Israël est parfois vu comme le seul État raciste et colonial existant, voire comme le symbole unique de la violence d'État et de l'injustice dans le monde par des personnes moins regardantes sur, par exemple, la répression des Kurdes par la Turquie ou celle des Syriens par Bachar Al Assad et ses alliés. »

D'autres écrits contredisent ces procès d'intention faits à l'ensemble des militants de la campagne BDS, comme la préface à mon ouvrage *Retours sur une saison à Gaza* ,

intitulée « N'oublions pas Gaza », et écrite par Julien Salingue¹⁸. En voici un extrait :

« À l'heure où ces lignes sont écrites, l'attention se porte sur une autre ville devenue symbole du martyr, Alep, depuis laquelle une population assiégée et victime de bombardements massifs et indiscriminés appelle le monde au secours. Certains s'indignent, d'autres condamnent, peu agissent, beaucoup n'en ont cure. Sans même parler de ceux qui, confondant l'anti-impérialisme et la pseudo-géopolitique campiste à courte vue, tentent de trouver des excuses au régime Assad et à ses alliés iraniens et russes. Une situation qui, malgré les spécificités respectives des situations syrienne et palestinienne, fait à bien des égards penser à la situation de Gaza.

Alep mérite notre soutien, tout comme Gaza mérite notre soutien. Parce que face au déséquilibre des forces en présence, seule une mobilisation internationale, qui ne doit en aucun cas se confondre avec un appel à une intervention des armées responsables de la descente aux enfers du Moyen-Orient, peut renverser un tant soit peu la vapeur. Parce que c'est un peu de notre humanité qui est en train de disparaître à mesure que des populations insoumises sont réduites au silence par la généralisation de l'emploi des moyens militaires les plus barbares. Parce que chacune de leurs défaites est, aussi, notre propre défaite ».

À l'inverse, on peut faire remarquer qu'Ivan Segré mentionne les travailleurs immigrés du Qatar ou les peuples opprimés par les différents régimes du Moyen-Orient uniquement lorsqu'il tente de questionner le soutien dont les Palestiniens sont l'objet. En attendant la réalisation d'une « praxis égalitaire et créative » à l'échelle du Moyen-Orient, Ivan Segré n'agira ni pour les travailleurs migrants au Qatar, ni pour les Palestiniens, et se contentera de mentionner les uns contre les autres.

Aussi ironique que cela puisse paraître, Ivan Segré utilise ici le même registre argumentatif que ceux qui ne se soucient des Yéménites qui meurent sous les bombes occidentales et saoudiennes que lorsqu'il s'agit de faire diversion face aux massacres commis par le régime syrien, ou ceux qui se focalisent sur les politiques israéliennes et américaines pour justifier leur absence de soutien aux révoltes populaires dans les pays arabes.

Je considère à l'inverse qu'une « praxis égalitaire et créative » ne peut être que la mise en relation de différentes luttes, dans le cadre d'une analyse tendant à la cohérence. C'est ce que j'essayais de formuler en conclusion de mon ouvrage et que je reprendrai ici :

« Puisque nous sommes aux prises avec le même pouvoir logistique et les mêmes forces économiques, il ne doit pas y avoir de séparation théorique entre une lutte de solidarité avec la Palestine et la participation à un mouvement de révolte en France. De plus, comme l'expliquera Pierre Stambul, invité de l'émission de radio Bonjour de Gaza la vie le dimanche 29 mai 2016, les militants de la campagne BDS n'agissent pas au nom d'un principe abstrait de solidarité, mais « par exemple parce que ce que sont des

18 Salingue Julien in Petit Vivian, *Retours sur une saison à Gaza*, Scribest, p.9.

drones israéliens qui surveillent actuellement nos banlieues ». Ainsi, de nombreux acteurs des mouvements de solidarité considèrent que la situation des Palestiniens, au cœur du laboratoire des surenchères sécuritaires, semble aussi dire quelque chose de notre situation. Comprendre ce que peut produire la rationalité du contrôle et de la sécurité, cartographier les forces sur lesquelles elle repose, peut aussi permettre au mouvement de solidarité d'accroître ses prises sur la situation. Pour toutes ces raisons, et parce que nous sommes parfois, malgré les variations d'intensité, aux prises avec les mêmes pouvoirs, en Palestine comme ailleurs, la cause palestinienne continuera de suivre beaucoup de militants comme un fil rouge. Et elle restera l'un des objets de nos luttes. »¹⁹

Bibliographie

Feldman Yotam, *The lab*, Gum Films, 2013.

Hazan Éric & Siyvan Eyal, *Un État commun entre le Jourdain et la mer*, La Fabrique, 2012.

Petit Vivian, *Retours sur une saison à Gaza*, Scribest,

Petit Vivian, « Contre le sionisme », *solitudesintangibles.fr*, 2019, <http://solitudesintangibles.fr/contre-le-sionisme-vivian-petit/>

Petit Vivian, « Contre le sionisme », *ujfp.org*, 2019, <https://www.ujfp.org/spip.php?article7046>

Segré Ivan, « La réaction philosémite », *horssérie.net*, 2015, <https://www.horsserie.net/Aux-Ressources/2015-11-21/La-reaction-philosemite-id121>

Segré Ivan, « Israël : l'impossible boycott », *lundi.am*, 2016, <https://lundi.am/Israel-l-impossible-boycott>

Segré Ivan, *Les pingouins de l'universel*, Lignes, 2017.

Segré Ivan, « Les antisionistes et leurs ennemis », *solitudesintangibles.fr*, 2019, <http://solitudesintangibles.fr/les-antisionistes-et-leurs-ennemis-ivan-segre/>

Segré Ivan, « Une étrange alliance : islamophobie et judéophobie », *lundi.am*, 2019, <https://lundi.am/Une-etrange-alliance-Islamophobie-et-judeophobie>

¹⁹ *Ibid.* p. 117.